



**COMMEMORATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE
DE L'ELIMINATION DE LA PAUVRETE**

New York, le 17 octobre 2016

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par :

Son Excellence Monsieur Eric Y. TIARE
Ambassadeur
Représentant Permanent

New York, le 17 octobre 2016

(Vérifier au prononcé)

**Monsieur le Secrétaire le Général des Nations Unies,
Monsieur le Représentant Permanent de la France,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis d'associer la voix du Burkina Faso à la célébration de cette 28^{ème} Journée internationale de l'élimination de la pauvreté, placée sous le thème : « **De l'humiliation et l'exclusion à la participation : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes** ».

La journée du 17 octobre nous permet d'apprécier, ensemble, non seulement les progrès réalisés, mais aussi les défis dans nos efforts de lutte contre la pauvreté.

Je saisis l'occasion, pour féliciter le Mouvement ATD Quart Monde pour ses efforts continus en faveur de la lutte contre la pauvreté et pour un monde plus juste.

Mesdames et Messieurs,

Après deux décennies de forte croissance économique et d'accroissement de l'investissement étranger, seuls quelques pays ont connu une baisse soutenue du taux de pauvreté. Les OMD ont, certes permis de réduire de moitié l'extrême pauvreté, mais le combat est loin d'être gagné.

Selon le dernier rapport du Secrétaire General de Nations Unies (rapport 2016), le nombre de personnes vivant dans la pauvreté en Afrique subsaharienne, par exemple, a augmenté de plus de 100 millions entre 1990 et 2011. Par ailleurs, il estime que 156 millions d'enfants en Afrique subsaharienne vivront avec moins de 1,90 dollar par jour en 2030, ce qui représentera près de la moitié des personnes extrêmement pauvres dans le monde.

Et c'est en ce sens que le thème de cette année, dont je salue la pertinence, nous interpelle.

Mesdames et Messieurs,

Si la pauvreté est définie en termes relatifs, une personne étant considérée pauvre lorsque ses revenus représentent moins de 60% du revenu médian, on observe une augmentation de la pauvreté, aussi bien dans les pays développés

que dans ceux en développement. Les personnes pauvres sont parfois socialement exclues et incapables de contribuer à la vie économique, sociale, culturelle et politique de leur communauté.

Comme nous l'appréhendons tous, la pauvreté est complexe et au regard de cette complexité et de son caractère multidimensionnel, il importe que tous, Etats, partenaires, organisations de la société civile, organisations non gouvernementales et système des Nations Unies, redoublons d'efforts afin que la réalisation de l'objectif 1 du Programme de Développement durable à l'horizon 2030, « **Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » soit une réalité.

En effet, en se fixant ce premier objectif sur les 17 objectifs des ODD, la communauté internationale reconnaît que l'élimination de la pauvreté reste l'un des plus grands défis à relever de notre temps.

Mais pour atteindre ce premier objectif, il faut de profonds changements qui permettent d'exploiter le potentiel de toutes les composantes de la société. La participation effective et significative est non seulement bénéfique pour l'autonomisation économique de chaque individu, mais elle favorise également la création de plus de richesse pour l'économie nationale dans son ensemble.

Mesdames et Messieurs,

Au Burkina Faso, l'élimination de la pauvreté est aussi un objectif majeur du Gouvernement qui a adopté un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) en juillet dernier.

Ce Plan vise à réduire l'incidence de la pauvreté qui était de 40,1% en 2014 à 35% d'ici 2020. C'est dire que d'énormes défis restent encore à relever pour permettre aux populations d'être à l'abri de la pauvreté car, les difficultés d'accès aux services sociaux de base, le taux de croissance démographique élevé, l'insuffisance d'emplois décents pour les jeunes et la forte vulnérabilité de l'économie face aux chocs extérieurs, continuent d'affliger la population burkinabé.

Eliminer la pauvreté est synonyme de mise en œuvre, de manière collective, des programmes de développement avec tous les moyens que cela exige. Sans moyens de financement, la lutte contre la pauvreté restera un vain mot.

Pour cette raison, je réitère l'appel à ce qu'une attention particulière puisse être accordée à la question du financement des programmes sectoriels de lutte contre la pauvreté. Cela demande un partenariat plus vigoureux, aussi bien entre pays du Sud, qu'entre pays développés et pays en développement.

Nous avons bon espoir que le Programme de Développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'Action d'Addis Abeba sur le financement du développement adoptés en 2015 nous permettront de bâtir un monde plus juste, inclusif et prospère qui ne laisse non seulement aucune personne de côté mais aussi aucun pays en développement de côté.

Ensemble, nous pouvons mettre fin à la pauvreté partout dans le monde.

Je vous remercie.